

Finances & ressources humaines

Une gestion rigoureuse et ambitieuse pour investir, transformer et faire vivre le service public local

Le mandat 2020-2026 s'est inscrit dans un contexte budgétaire national particulièrement contraint pour les collectivités locales : suppression de la taxe d'habitation, crise sanitaire, inflation durable, hausse des coûts de l'énergie, décisions unilatérales de l'État créant des charges nouvelles non compensées.

Dans ce cadre exigeant, la Ville de Chambéry a fait un choix clair : maintenir une gestion financière responsable tout en accélérant l'investissement, préserver les services publics de proximité et donner aux agents municipaux les moyens et le sens nécessaires pour agir au service de l'intérêt général.

Investir massivement pour transformer la ville, sans alourdir la dette

Chambéry devait rattraper un retard d'investissement, entretenir un patrimoine important et engager des projets structurants pour répondre aux enjeux climatiques, sociaux et urbains, tout en maîtrisant l'endettement.

Sur le mandat, la Ville a engagé 148 M€ d'investissements, contre 98 M€ lors du mandat précédent, soit 50 % d'investissement supplémentaire.

Dans le même temps, l'encours de dette a été réduit de

112 M€ à 99 M€ (au 1er janvier 2026), soit un effort de désendettement équivalent au mandat précédent, mais avec un niveau d'investissement sans précédent.

Cette trajectoire a été rendue possible par un pilotage financier exigeant et une mobilisation systématique de tous les financements disponibles. La Ville a fortement accru son recours aux subventions, grâce à une ingénierie renforcée et à une connaissance fine des dispositifs institutionnels : le niveau de subventionnement a plus que doublé, passant de 15 M€ sur le mandat 2014-2020 à 33,5 M€ sur le mandat 2020-2026.

Des projets structurants, comme la reconstruction du stade municipal, ont ainsi pu voir le jour grâce à des financements exceptionnels, portant leur taux de subventionnement à plus de 60 %.

L'investissement public local, qui représente plus de 70 % de l'investissement public national, a joué pleinement son rôle de levier de dynamisme économique, en bénéficiant majoritairement à des entreprises locales, tout en transformant durablement la ville.



Maîtriser le fonctionnement dans un contexte national contraint

Les décisions nationales ont fortement pesé sur les finances locales : hausse progressive des cotisations employeurs (plus de 3 M€ de charges supplémentaires à terme), mise en place du mécanisme dit « Dilico » prélevant chaque année plusieurs centaines de milliers d'euros, écrêtement de certaines dotations, instabilité des recettes.

La Ville a engagé un effort constant de maîtrise du budget de fonctionnement, fondé sur l'optimisation de l'organisation interne et une gestion rigoureuse.

Les dépenses de personnel, qui représentent 62 % du budget de fonctionnement, ont été globalement contenues, tout en assumant des choix politiques clairs de renforcement de certains services essentiels.

La collectivité a pu préserver l'équilibre budgétaire, maintenir ses priorités politiques et continuer à investir, malgré un contexte national défavorable.

Renforcer les moyens humains au service des priorités du mandat

Certaines politiques publiques structurantes manquaient de moyens humains pérennes, tandis que des suppressions de postes antérieures fragilisaient des services de première ligne, notamment dans les écoles.

Le nombre d'agents a été globalement maîtrisé, tout en procédant à des créations et pérennisations ciblées :

- 13 postes d'ATSEM créés ou rétablis, après de nombreuses suppressions lors du mandat précédent, pour améliorer l'accueil et l'accompagnement des enfants dans les écoles.

- Création d'une mission Transition écologique structurant de manière transversale l'action climatique de l'ensemble des services.

- Structuration d'une mission Participation citoyenne permettant de renforcer les dispositifs de démocratie locale et le suivi des projets (budget d'initiative citoyenne, projets urbains, conseils de quartier).

- Mise en place d'une mission Ville inclusive travaillant sur l'égalité femmes-hommes, le handicap, la lutte contre les discriminations et l'inclusion sous toutes ses formes.

Ces équipes transversales ont permis de décloisonner l'action municipale, de renforcer la cohérence des politiques publiques et de donner davantage de lisibilité et de sens au travail des agents.

Soutenir les agents et améliorer les conditions de travail

Les métiers de la fonction publique territoriale sont confrontés à des difficultés d'attractivité et à un manque de reconnaissance, malgré leur rôle essentiel dans le fonctionnement quotidien du service public.

- La municipalité a engagé une politique RH fondée sur la reconnaissance, la formation et le pouvoir d'agir :

- Création de réseaux internes (égalité, transition écologique) pour favoriser l'engagement et l'innovation.

- Renforcement des formations collectives et individuelles, avec un suivi individualisé généralisé.

- Déploiement d'actions de sensibilisation, comme les fresques du climat en interne.

- Amélioration du régime indemnitaire, avec la création d'une valorisation indemnitaire reconnaissant l'investissement professionnel, en complément des revalorisations nationales du point d'indice.

Une gestion reconnue par la Chambre régionale des comptes

Le mandat a été marqué par un contrôle approfondi de la Chambre régionale des comptes (CRC), publié à la fin de l'année 2023.

Ce contrôle n'a relevé aucune anomalie majeure et a souligné la rigueur de la gestion financière, la CRC souligne le caractère rigoureux du travail de préparation et de pilotage du budget, qui s'appuie notamment sur des analyses prospectives pluriannuelles. La CRC note le travail mené au cours des différents exercices budgétaires pour assainir la dette et en réduire son encours. La bonne maîtrise des dépenses de fonctionnement permet à la commune d'augmenter ses investissements. L'organisation interne est qualifiée de "claire, structurée et stable" par les magistrats de la CRC qui saluent notamment les efforts de clarification entrepris depuis 2020.

Les chiffres du mandat

148 M€ d'investissements réalisés sur le mandat.

+50 % d'investissement par rapport au mandat précédent.

33,5 M€ de subventions d'investissement extérieures, contre 15 M€ sur le mandat précédent.

-12,6 M€ de dette entre 2020 et 2026.

+13 ATSEM, et des postes créés sur des missions transversales structurantes.

245 M€ d'investissements privés mobilisés sur le chauffage urbain.

En synthèse

En synthèse, le mandat 2020-2026 aura démontré qu'il est possible de concilier bonne gestion financière, investissement ambitieux et défense du service public malgré un contexte national très contraint. La Ville de Chambéry a fortement accru ses investissements tout en réduisant sa dette, notamment grâce à une mobilisation exceptionnelle de financements extérieurs et à un pilotage exigeant des dépenses de fonctionnement. Parallèlement, elle a renforcé de manière ciblée ses moyens humains, amélioré les conditions de travail des agents et assuré un pilotage stratégique de ses grands services publics. Cette trajectoire équilibrée a permis de transformer durablement la ville, de soutenir l'économie locale et de consolider des bases financières solides qui n'obèrent pas l'avenir.